

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article667>



Les carrelets

- Les Provinces - Poitou -



Date de mise en ligne : dimanche 14 mars 2021

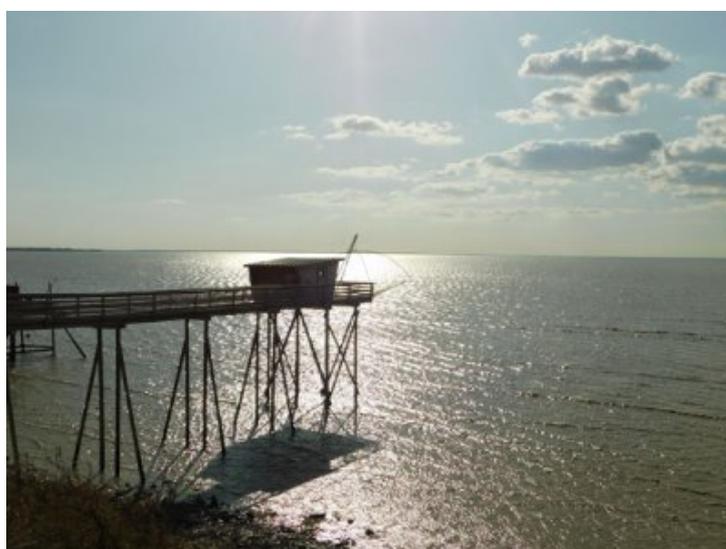
Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

La technique de pêche au carrelet est pratiquée en France dans les estuaires de la Loire, de la Charente et de la Gironde. Elle est également pratiquée sur les zones côtières entre ces estuaires. Elle est réglementée en raison de la construction d'un ponton sur le domaine public maritime.



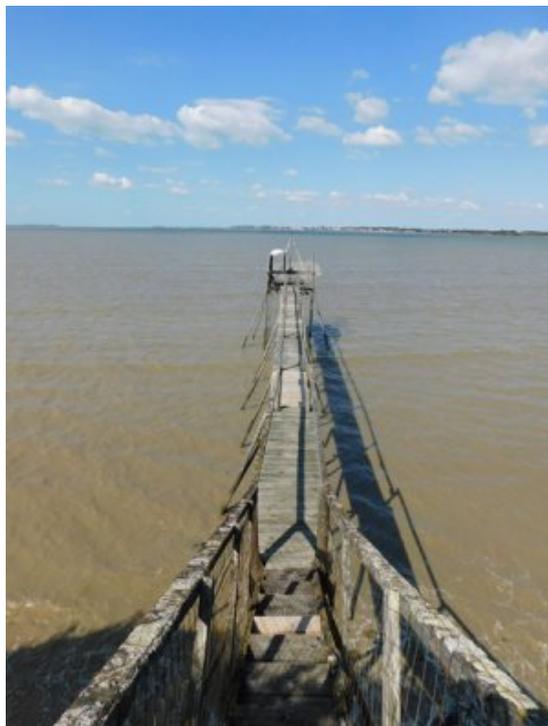
Carrelets - La Barre-de-Monts (85)

En Vendée et en Loire-Atlantique les installations de pêche au carrelet sont appelées des pêcheries. En Charente-Maritime les autochtones utilisent plutôt le terme de ponton (ponton de pêche au carrelet), pour désigner ces installations, mais avec l'évolution du langage, c'est le nom de carrelet qui est improprement utilisé actuellement pour désigner l'ensemble de l'installation de pêche, ce qui entraîne une certaine confusion, le carrelet étant uniquement le filet. Carrelet est aussi le nom couramment donné à la plie commune.



Carrelet - Esnandes (85)

Le carrelet est un filet carré d'une superficie de quelques mètres carrés tendu sur une armature plane et descendu horizontalement au moyen d'un treuil depuis un ponton qui avance en mer et sur lequel est généralement construit un abri, voire un petit logement. Après quelques minutes d'attente, pour dissipation du trouble causé par la descente, le filet est remonté assez rapidement, emprisonnant en principe les poissons qui se trouvaient entre lui et la surface (un appât « boît » peut être placé en son centre).



Carrelets - Port-de-Barques (17)

Cette pêche peut être également pratiquée en amateur soit avec de petits filets ronds (< 1 m²), appelés balances, simplement remontés à la main, souvent le long des quais des ports, soit avec des filets un peu plus grands, manœuvrés par un treuil rudimentaire accroché le temps de la partie de pêche à la rambarde d'un pont.

Il existe aussi le carrelet portable toujours muni d'un filet avec corde, poulie et bras métallique ou en bois comportant à sa base un support et un cordage pour pêcher depuis un surplomb rocheux que l'on accroche à une pierre. On relève le filet en tirant sur une corde fixée au cadre du filet. L'appât est constitué de moules écrasées et mélangées à du sable que l'on jette au milieu du filet quand celui-ci est descendu.



Carrelets à Bourgneuf-en-Retz (44)



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article667&lang=fr>" title="" />